

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

## ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes M. Borhen CHEBBI et M Nouredine Hajji.

### BILAN D'ATTIJARI LEASING

Arrêté au 30 Juin 2021

(Exprimés en dinars Tunisiens)

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b><u>ACTIFS</u></b>				
Caisses et avoirs auprès des banques	4	12 463 194	9 726 181	3 368 496
Créances sur la clientèle de Leasing	5	450 934 004	472 042 913	457 430 886
Acheteurs factorés	6	13 260 379	12 416 034	12 530 905
Portefeuille de placement	7	2 577 725	84 700	32 567 678
Portefeuille d'investissement	8	18 716 765	16 191 543	16 145 678
Valeurs immobilisées	9	4 779 005	4 268 242	4 176 985
Autres actifs	10	4 567 890	6 212 265	5 617 227
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>507 298 961</b>	<b>520 941 878</b>	<b>531 837 855</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>				
Concours bancaires	11	325	11 657 176	144 622
Dettes envers la clientèle	12	8 790 490	7 486 706	8 575 130
Comptes courants des adhérents		2 037 544	2 451 477	2 124 285
Emprunts et dettes rattachées	13	384 596 512	418 893 330	415 665 299
Fournisseurs et comptes rattachés	14	48 327 797	25 073 242	45 513 514
Autres passifs	15	6 774 287	3 822 962	4 667 140
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>450 526 953</b>	<b>469 384 892</b>	<b>476 689 989</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>				
Capital social		27 500 000	27 500 000	27 500 000
Réserves		22 952 745	20 382 136	20 319 029
Résultats reportés		3 203 838	4 100 197	4 100 197
Résultat de la période		3 115 426	(425 347)	3 228 640
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>16</b>	<b>56 772 008</b>	<b>51 556 986</b>	<b>55 147 866</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>507 298 961</b>	<b>520 941 878</b>	<b>531 837 855</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**Au 30 Juin 2021**  
**(Exprimé en dinar Tunisien)**

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>80 991 165</b>	<b>74 812 616</b>	<b>86 287 725</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle	42-A 1	21 111 751	10 919 592	17 558 775
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	42-A 2	58 201 655	56 992 676	66 043 148
Engagements de factoring	42-A 1	1 677 759	6 900 348	2 685 802
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>615 046 759</b>	<b>619 056 245</b>	<b>617 076 780</b>
Garanties reçues	42-B 1	25 068 932	22 845 332	23 435 332
Intérêts à échoir sur contrats actifs	42-B 2	91 778 390	83 040 011	90 634 497
Valeurs des biens, objet de leasing	42-B 3	498 199 437	513 170 902	503 006 951
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>		<b>60 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>27 000 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	42-C 1	60 000 000	25 000 000	27 000 000

**ETAT DE RESULTAT D'ATTIJARI LEASING**  
**Période allant du 1er janvier au 30 juin 2021**  
**(Exprimés en dinars Tunisiens)**

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus de Leasing	17	28 393 982	25 652 999	53 422 419
Revenus de Factoring	18	815 500	827 974	1 822 658
<b>Total des revenus</b>		<b>29 209 482</b>	<b>26 480 973</b>	<b>55 245 077</b>
Autres produits d'exploitation	19	1 251 657	1 238 404	2 562 400
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>30 461 139</b>	<b>27 719 377</b>	<b>57 807 477</b>
Charges financières nettes	20	(16 869 058)	(19 555 021)	(38 353 352)
Commissions encourues		(291 900)	(90 000)	(241 626)
Produits des placements	21	541 833	529 033	909 147
<b>PRODUIT NET</b>		<b>13 842 014</b>	<b>8 603 389</b>	<b>20 121 646</b>
Charges de personnel	22	(5 174 449)	(4 293 820)	(7 863 937)
Autres charges d'exploitation	23	(1 400 780)	(1 440 940)	(2 882 900)
Dotations aux amortissements	24	(296 160)	(266 332)	(541 294)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(6 871 390)</b>	<b>(6 001 092)</b>	<b>(11 288 132)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<b>6 970 624</b>	<b>2 602 296</b>	<b>8 833 514</b>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 218 939)	(2 947 706)	(4 770 701)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(154 480)	(156 100)	(421 320)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 597 205</b>	<b>(501 509)</b>	<b>3 641 493</b>
Autres gains ordinaires	27	201 414	195 120	515 322
Autres pertes ordinaires	28	(438)	(1 256)	(6 746)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>4 798 181</b>	<b>(307 646)</b>	<b>4 150 069</b>
Impôt sur les bénéfices	29	(1 494 284)	(87 841)	(803 306)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>3 303 898</b>	<b>(395 486)</b>	<b>3 346 763</b>
Eléments extraordinaires	29	(188 472)	(29 861)	(118 123)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>3 115 426</b>	<b>(425 347)</b>	<b>3 228 640</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Période allant du 1er janvier au 30 juin 2021**  
**(Exprimés en dinars Tunisiens)**

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	30	164 077 690	130 981 863	298 312 949
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	22 147 282	21 391 647	47 658 897
Financements des adhérents	31	(22 238 717)	(19 948 363)	(45 657 292)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(120 735 780)	(97 818 789)	(197 077 993)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(4 605 263)	(5 529 537)	(10 208 086)
Intérêts payés	34	(17 419 242)	(21 893 106)	(39 167 496)
Impôts et taxes payés	35	(7 596 490)	(8 127 560)	(12 755 015)
Autres flux de trésorerie	36	30 588 100	5 325 798	(26 135 092)
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>44 217 580</b>	<b>4 381 954</b>	<b>14 970 871</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(899 508)	(164 940)	(445 110)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	60 413	0	14 880
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 500 000)	(2 000 000)	(2 000 000)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>(3 339 095)</b>	<b>(2 164 940)</b>	<b>(2 430 231)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Dividendes et autres distributions	40	(1 491 284)	(103 388)	(166 496)
Encaissements provenant des emprunts	13	92 850 000	71 000 000	196 190 000
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	13	(118 163 559)	(106 013 025)	(198 808 676)
Flux liés au financement à court terme	13	(4 834 648)	11 500 000	(26 000 000)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>(31 639 491)</b>	<b>(23 616 413)</b>	<b>(28 785 172)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>9 238 994</b>	<b>(21 399 398)</b>	<b>(16 244 532)</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début de période</b>				
	41	3 223 875	19 468 404	19 468 404
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>				
	41	12 462 869	(1 930 995)	3 223 875

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU  
30 Juin 2021**

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

#### 1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000 DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 avril 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 6.250.000 DT pour le porter de 21.250.000 DT à 27.500.000 DT et ce, successivement, de la manière suivante :

- Par incorporation de réserves pour un montant de 3.750.000 DT (3 actions gratuites pour 17 actions anciennes) portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Par apport en numéraire pour un montant de 2.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles émises au prix de 18 DT l'action, soit 10 DT de nominal et 8 DT de prime d'émission, portant jouissance au 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2021, à 27.500.000 DT composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

## **1-2 Régime fiscal de la société**

### 1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### 1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

### 1-2-3 Autres impôts et taxes :

« **ATTIJARI LEASING** » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

### **NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 30 Juin 2021, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** », et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

### **NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

#### **3-1 Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

#### **3-2 Unité monétaire**

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** » sont libellés en Dinar Tunisien.

#### **3-3 Sommaire des principales méthodes comptables**

##### 3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.



Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non-recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

- (a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou
- (b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :
  - (i) le preneur
  - (ii) une personne liée au preneur ; ou
  - (iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non-garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a) La valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) Les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

### 3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

#### Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash-flow » compromettant le remboursement des dettes dans les Délais,
- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles** : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

#### Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application de la nouvelle circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général, dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « **ATTIJARI LEASING** ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par la circulaire aux établissements de crédit n°2021-01 et adaptée par « **ATTIJARI LEASING** ».

Elle se présente comme suit :

1. La détermination de la population cible:  
Les engagements classés 0 et 1 à la fin de l'année de référence désignée « Nr ».
  
2. Le regroupement du portefeuille sur 15 branches d'activité se détaillant comme suit :
  - Agriculture
  - Industries mécaniques et électriques
  - Oléifacteurs
  - Industries agroalimentaires
  - Industries pharmaceutiques
  - Autres industries
  - BTP
  - Tourisme
  - Agences de voyage
  - Agence de location de voitures
  - Promotion immobilière
  - Commerce
  - Santé
  - Télécom et TIC
  - Autres services (hors commerce et santé)
  
3. La détermination pour chaque groupe de créance (indiqué ci-dessus) désigné « gi » d'un taux de migration moyen observé au cours des cinq derniers années (2015-2020) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N)/n$$

Avec :

- $TM_{gi}(N)$  : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i

devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).

- Les  $TM_{gi}$  (N) doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- $TMM_{gi}$  : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i.
- n : nombre d'années retenus dans le calcul du  $TMM_{gi}$ .

4. Majoration des taux de migration historiques. Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux «  $\Delta_{gi}$  » suivants :

Groupe de contreparties	$\Delta_{gi}$
<b>Professionnels du secteur privé</b>	
Agriculture	4,50%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Oléifacteurs	1,25%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Autres industries	3,25%
BTP	3,25%
Tourisme	7,25%
Agences de voyage	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion immobilière	4,00%
Exportateurs d'huile d'olive	1,00%
Commerce	1,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	2,50%

5. Estimation du taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel observé durant les cinq années antérieures (2016-2020) à partir des taux de provisionnement pour chaque groupe de contreparties «  $TP_{gi}$  ». Ce calcul se fait hors agios réservés :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des proviosns sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec :

- $TP_{gi}(N)$  : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- $TPM_{gi}$  : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i

- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM<sub>gi</sub>

6. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC<sub>gi</sub> », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

7. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC<sub>gi</sub>.

$$\text{Provision collective globale} = \text{Somme des provisions collectives par groupe} : \sum_{i=1} PC_{gi}$$

### 3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt), figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

### 3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

### 3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

#### Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.



Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

#### Placements à long terme

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

### 3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

- |                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| • Logiciels                      | 33,3% |
| • Construction                   | 5,0%  |
| • Matériel de transport          | 20,0% |
| • Mobilier et matériel de bureau | 20,0% |
| • Matériel informatique          | 33,3% |
| • Installations générales        | 10,0% |

### 3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Banques	12 453 006	9 719 825	3 364 998
- Caisses	10 188	6 356	3 498
<b>Total</b>	<b>12 463 194</b>	<b>9 726 181</b>	<b>3 368 496</b>

#### NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Créances de leasing	449 052 712	459 892 971	459 903 457
- Impayés	43 737 565	50 730 974	40 716 484
- Effets impayés et à l'encaissement	44 249	44 249	44 249
- Intérêts échus et différés	(2 598 335)	(1 756 810)	(3 006 291)
- Produits à recevoir marge non facturer covid 19	1 090 902	3 187 293	881 928
- Créances sur contrats en instance de mise en force	2 776 623	1 362 801	552 491
- Créances radiées	434 846	434 846	434 846
<b>Total brut</b>	<b>494 538 562</b>	<b>513 896 325</b>	<b>499 527 164</b>
- Provisions pour dépréciation des encours	(11 682 122)	(12 515 691)	(11 873 597)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(21 897 229)	(21 530 902)	(21 205 755)
- Provisions additionnelles	(873 073)	(538 131)	(873 073)
- Provisions collectives	(3 878 344)	(2 150 822)	(3 267 398)
- Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(168 401)	(168 401)
- Provisions pour Créances radiées	(434 846)	(434 846)	(434 846)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(4 626 294)	(4 470 370)	(4 228 959)
<b>Total des provisions et produits réservés</b>	<b>(43 604 558)</b>	<b>(41 853 412)</b>	<b>(42 096 278)</b>
<b>Total net</b>	<b>450 934 004</b>	<b>472 042 913</b>	<b>457 430 886</b>

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), durant l'exercice sont indiqués ci-après :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Solde au début de période</b>	<b>460 455 948</b>	<b>490 610 534</b>	<b>490 610 534</b>
<b>Additions de la période</b>			
- Investissements	107 099 726	70 323 941	173 168 024
- Relocations	2 480 517	1 615 598	4 733 342
- Consolidations	89 888	212 100	651 238
<b>Retraits de la période</b>			
- Remboursement des créances échues	(108 565 753)	(93 738 372)	(189 489 342)
- Remboursement anticipé de créances	(6 442 589)	(5 817 191)	(12 338 938)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(1 267)	(1 055)	(2 993)
- Relocations	(2 709 356)	(1 671 297)	(4 765 014)
- Radiations de créances	(577 780)	(278 486)	(2 110 904)
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>451 829 334</b>	<b>461 255 772</b>	<b>460 455 947</b>

**Analyse par maturité**

L'encours des créances de leasing (y compris les créances en instance de mise en force), se détaille par maturité, comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Paiements minimaux sur contrats actifs (a)</b>	<b>519 344 125</b>	<b>481 911 237</b>	<b>530 850 008</b>
A recevoir dans moins d'un an	204 934 238	187 724 539	210 730 732
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	313 405 078	290 520 677	315 176 230
A recevoir dans plus de 5 ans	1 004 809	3 666 021	4 943 046
<b>Produits financiers non acquis (b)</b>	<b>91 778 390</b>	<b>83 040 011</b>	<b>90 634 497</b>
A recevoir dans moins d'un an	44 978 424	43 064 352	43 678 233
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	46 725 900	39 578 939	46 301 855
A recevoir dans plus de 5 ans	74 066	396 719	654 409
<b>Encours contrats actifs (1) = (a) - (b)</b>	<b>427 565 735</b>	<b>398 871 226</b>	<b>440 215 511</b>
<b>Créances en instance de mise en force (2)</b>	<b>2 776 622</b>	<b>1 362 801</b>	<b>552 491</b>
<b>Créances échues (3)</b>	<b>1 033 242</b>	<b>985 040</b>	<b>980 993</b>
<b>Contrats suspendus (ordinaire) (4)</b>		<b>45 721 098</b>	<b>1 120 722</b>
<b>Contrats suspendus (contentieux) (5)</b>	<b>20 453 735</b>	<b>14 315 607</b>	<b>17 586 230</b>
<b>Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>451 829 334</b>	<b>461 255 772</b>	<b>460 455 947</b>

**Analyse par secteur d'activité :**

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Bâtiment et travaux publics	37 665 661	43 532 273	42 273 391
Industrie	65 935 020	68 765 144	62 484 175
Tourisme	39 422 115	9 672 710	21 523 802
Commerces et services	252 802 933	278 825 433	267 606 701
Agriculture	56 003 605	60 460 212	66 567 878
<b><u>Total</u></b>	<b>451 829 334</b>	<b>461 255 772</b>	<b>460 455 947</b>

**Analyse par type de matériel :**

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Equipements	30 117 481	34 906 965	34 533 235
Matériel roulant	357 987 203	356 044 896	358 277 079
Matériel spécifique	32 685 694	37 679 866	36 346 631
<b><u>Sous Total</u></b>	<b>420 790 378</b>	<b>428 631 727</b>	<b>429 156 945</b>
Immobilier	31 038 956	32 624 045	31 299 002
<b><u>Total</u></b>	<b>451 829 334</b>	<b>461 255 772</b>	<b>460 455 947</b>

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 30 juin 2021 comme suit :

**NOTE 5 (SUITE) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) (*)	348 892 193	66 461 951	9 637 529	6 734 116	17 203 277	448 929 066
Impayés	2 436 015	9 654 667	3 394 112	3 143 663	25 109 109	43 737 565
Contrats en instance de mise en force	2 776 623	-	-	-	-	2 776 623
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>354 104 831</b>	<b>76 116 618</b>	<b>13 031 641</b>	<b>9 877 779</b>	<b>42 312 386</b>	<b>495 443 254</b>
Avances reçues (**)	(7 344 191)	(38 133)	(77 704)	(236 655)	(1 093 807)	(8 790 490)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>346 760 640</b>	<b>76 078 485</b>	<b>12 953 937</b>	<b>9 641 124</b>	<b>41 218 579</b>	<b>486 652 764</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>21 111 751</b>					<b>21 111 751</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>367 872 391</b>	<b>76 078 486</b>	<b>12 953 937</b>	<b>9 641 124</b>	<b>41 218 579</b>	<b>507 764 515</b>
Produits réservés	-	-	(525 070)	(670 691)	(3 430 532)	(4 626 294)
Provisions sur encours financiers	-	-	(94 550)	(125 221)	(11 462 352)	(11 682 122)
Provisions sur impayés	-	-	(709 706)	(1 420 694)	(19 766 829)	(21 897 229)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(873 073)	(873 073)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 329 326)</b>	<b>(2 216 606)</b>	<b>(35 532 786)</b>	<b>(39 078 718)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>367 872 391</b>	<b>76 078 486</b>	<b>11 624 611</b>	<b>7 424 517</b>	<b>5 685 793</b>	<b>468 685 797</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) du 30 juin 2021</b>			<b>2,55%</b>	<b>1,90%</b>	<b>8,12%</b>	<b>12,57%</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2020</b>						<b>11,69%</b>
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>10,26%</b>	<b>22,99%</b>	<b>86,21%</b>	<b>61,24%</b>
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés du 31 décembre 2020</b>						<b>63,99%</b>

(\*) La différence de l'encours comptable avec l'encours financiers s'élève à 123 646 DT est totalement provisionnée.

(\*\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Comptes des acheteurs factorés	13 499 868	12 716 703	13 081 387
- Effets à l'encaissement	799 523	551 756	349 744
<b><u>Sous Total (A)</u></b>	<b>14 299 391</b>	<b>13 268 459</b>	<b>13 431 131</b>
- Provisions	(923 192 )	(708 909)	(782 364)
- Agios réservés	(115 820)	(143 515)	(117 862)
<b><u>Total des provisions</u></b>	<b>(1 039 012)</b>	<b>( 852 425 )</b>	<b>( 900 226)</b>
<b><u>Total net</u></b>	<b>13 260 379</b>	<b>12 416 034</b>	<b>12 530 905</b>
- Fonds de garantie	2 037 544	2 451 477	2 124 284
<b><u>Sous total (B)</u></b>	<b>2 037 544</b>	<b>2 451 477</b>	<b>2 124 284</b>
<b><u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u></b>	<b>12 261 848</b>	<b>10 816 982</b>	<b>11 306 847</b>

**NOTE 6 (SUITE) :ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING**

<b>Rubrique</b>	<b>A</b>	<b>B 1</b>	<b>B 2</b>	<b>B 3</b>	<b>B 4</b>	<b>TOTAL</b>	
Comptes des acheteurs factorés (*)	12 160 636				1 345 054	13 505 689	
Valeurs à l'encaissement	799 523					799 523	
Fonds de garantie (**)	(1 732 860)				(306 041)	(2 038 901)	
<b>ENGAGEMENTS BILAN</b>	<b>11 227 299</b>				<b>1 039 012</b>	<b>12 266 311</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>1 677 759</b>					<b>1 677 759</b>	
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>12 905 059</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 039 012</b>	<b>13 944 071</b>	
Produits réservés					115 820	115 820	
Provisions					923 192	923 192	
<b>TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES</b>					<b>1 039 012</b>	<b>1 039 012</b>	
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>12 905 059</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 905 059</b>	
<b>Ratio des actifs non performants</b>					<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>7,45%</b>
<b>Ratio des actifs non performants au 30 juin 2021</b>							<b>7,45%</b>
<b>Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2020</b>							<b>7,94%</b>
<b>Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2021</b>							<b>100,00%</b>
<b>Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2020</b>							<b>80,96%</b>

(\*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 5 821 DT.

(\*\*) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.



## NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Titres SICAV	2 555 725	0	17 961 198
- Titres cotés	284 000	497 000	284 000
- Certificat de dépôt	0	0	14 500 000
<b>Total brut</b>	<b>2 839 725</b>	<b>497 000</b>	<b>32 745 198</b>
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	(262 000)	(412 300)	(177 520)
<b>Total net</b>	<b>2 577 725</b>	<b>84 700</b>	<b>32 567 678</b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation Attijari Leasing	Valeur nominale	Valeur acquisition	Total	Cours moyen du mois de juin	Provision
UADH	40 000	1,00	7,1	284 000	0,55	262 000

## NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
Fonds à capital risque	18 540 365	16 015 143	15 969 278
<b>Total</b>	<b>18 716 765</b>	<b>16 191 543</b>	<b>16 145 678</b>

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2021 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Pourcentage de détention
Attijari Sicar	1 764	100	176 400	0,67%

Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte à ATTIJARI SICAR totalisent, au 30 juin 2021, la somme de 18 540 365 DT et se présentent comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	
<b>Emplois sur fonds à capital risque</b>											
Participation	800 000	-	1 600 000	2 000 000	800 000	1 600 000	2 000 000	296 000	-	-	<b>9 096 000</b>
Placements SICAV	-	-	479 179	262 077	71 448	242 963	-	-	-	-	<b>1 055 666</b>
Placements Emprunts obligataires	-	-	-	100 000	40 000	60 000	-	-	-	-	<b>200 000</b>
Disponibles	(44)	-	33 813	330 911	127 009	194 226	657 136	2 311 987	2 033 698	2 499 963	<b>8 188 699</b>
<b>Total des emplois</b>	<b>799 956</b>	<b>-</b>	<b>2 112 992</b>	<b>2 692 988</b>	<b>1 038 457</b>	<b>2 097 189</b>	<b>2 657 136</b>	<b>2 607 987</b>	<b>2 033 698</b>	<b>2 499 963</b>	<b>18 540 365</b>
<b>Ressources des fonds à capital risque</b>											
Dotations initiales	1 000 000	-	2 000 000	2 500 000	1 000 000	2 000 000	2 500 000	2 500 000	2 000 000	2 500 000	<b>18 000 000</b>
Excédents antérieurs	(200 000)	-	102 055	175 916	32 415	86 297	154 731	93 487	24 375	-	<b>469 278</b>
Excédent de la période	(44)	-	10 937	20 071	7 241	12 691	3 121	18 768	12 416	(37)	<b>85 200</b>
Retenues à la source (dividendes)	-	-	-	(3 000)	(1 200)	(1 800)	-	-	-	-	<b>(6 000)</b>
Retenues à la source (échelles d'intérêts)	-	-	-	-	-	-	(716)	- 4 268	(3 093)	-	<b>(8 077)</b>
Clôtures fonds gérés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
<b>Total des ressources</b>	<b>799 956</b>	<b>-</b>	<b>2 112 992</b>	<b>2 692 987</b>	<b>1 038 456</b>	<b>2 097 188</b>	<b>2 657 136</b>	<b>2 607 987</b>	<b>2 033 698</b>	<b>2 499 963</b>	<b>18 540 365</b>

L'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'analyse comme suit :

Année de libération	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	FG 8	FG 9	FG 10	
Dividendes	-	-	25 306	13 840	3 773	12 831	-	-	-	-	55 751
Produits (INTERETS)/ tombées EO	-	-	-	15 000	6 000	9 000	-	-	-	-	30 000
Plus-values latentes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plus-values réalisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts comptes courants/échelle intérêts	-	-	-	-	-	-	3 580	21 340	15 463	-	40 383
Moins-values latentes	-	-	(12 676)	(6 933)	(1 890)	(6 427)	-	-	-	-	(27 927)
Commissions SICAR / Echelle intérêts/COMM DE GESTION	(44)	-	(1 693)	(1 836)	(642)	(2 712)	(459)	(2 572)	(3 048)	(37)	(13 043)
<b>Excédent de la période</b>	<b>(44)</b>	<b>-</b>	<b>10 937</b>	<b>20 071</b>	<b>7 241</b>	<b>12 691</b>	<b>3 121</b>	<b>18 768</b>	<b>12 416</b>	<b>(37)</b>	<b>85 200</b>

## NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2021, cette rubrique totalisant 4 779 005DT contre 4 176 985 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

Attijari Leasing  
TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES  
ARRETE 31-Juin- 2021  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements & provisions				Provisions	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de Période		
Logiciels	33,3%	728 991	1 800	-	730 791	399 165	76 500	-	475 665	-	255 126
Logiciels en cours		19 883	-	-	19 883	-	-	-	-	-	19 883
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>748 873</b>	<b>1 800</b>	<b>-</b>	<b>750 674</b>	<b>399 165</b>	<b>76 500</b>	<b>-</b>	<b>475 665</b>	<b>-</b>	<b>275 009</b>
Terrain	-	949 160	646 832	-	1 595 992	-	-	-	-	-	1 595 992
Construction	5,0%	4 373 276	-	-	4 373 276	2 503 473	109 332	-	2 612 805	-	1 760 473
Matériel de transport	20,0%	569 763	-	(15 680)	554 083	475 345	17 463	(15 680)	477 132	-	76 953
Installations générales	10,0%	1 093 460	69 294	-	1 162 754	693 589	40 926	-	734 515	-	428 239
Mobilier de bureau	20,0%	242 898	3 313	(39 086)	207 125	203 315	8 491	(37 758)	174 048	-	33 077
Matériel informatique	33,3%	385 101	12 918	-	398 019	317 019	19 892	-	336 911	-	61 108
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	130 482	165 351	(63 001)	232 832	130 482	23 557	(63 001)	91 038	-	141 794
Immobilisations hors exploitation		555 509	-	-	555 509	-	-	-	-	200 000	355 509
Immobilisations corporelles en cours		50 855	-	-	50 855	-	-	-	-	-	50 855
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>8 350 504</b>	<b>897 708</b>	<b>(117 767)</b>	<b>9 130 445</b>	<b>4 323 224</b>	<b>219 661</b>	<b>(116 439)</b>	<b>4 426 449</b>	<b>200 000</b>	<b>4 504 000</b>
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>		<b>9 099 377</b>	<b>899 508</b>	<b>(117 767)</b>	<b>9 881 120</b>	<b>4 722 389</b>	<b>296 161</b>	<b>(116 439)</b>	<b>4 902 114</b>	<b>200 000</b>	<b>4 779 005</b>

## NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Frais d'émission des emprunts	1 027 015	782 591	1 302 132
- Frais d'augmentation du capital	0	4 593	0
- Dépôts et cautionnements versés	33 634	32 734	32 734
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	45 391	45 629	45 210
- Avances et acomptes au personnel	980 353	741 169	979 494
- Autres créances sur le personnel	3 010	3 010	1 622
- Etat, TCL en cours de restitution	0	0	0
- Etat, crédit de TVA	255 723	123 931	0
- Etat, crédit de IS	0	566 833	10 031
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	1 403 524	1 195 356	1 369 138
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	457 408	2 280 809	1 418 771
- Autres comptes débiteurs	380 451	380 451	380 451
- Produits à recevoir	130 941	180 349	209 527
- Compte d'attente	24 302	25 899	23 608
- Charges constatées d'avance	263 122	285 893	281 491
<b>Total brut</b>	<b>5 006 261</b>	<b>6 650 636</b>	<b>6 055 598</b>
A déduire			
- Provisions pour dépréciation	(438 371)	(438 371)	(438 371)
<b>Total net</b>	<b>4 567 890</b>	<b>6 212 265</b>	<b>5 617 227</b>

## NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Banques, découverts	325	11 657 176	144 622
<b>Total</b>	<b>325</b>	<b>11 657 176</b>	<b>144 622</b>

## NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Avances et acomptes reçus des clients	8 790 490	7 486 706	8 575 130
<b>Total</b>	<b>8 790 490</b>	<b>7 486 706</b>	<b>8 575 130</b>

## NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>Emprunts</b>			
- Banques locales	227 252 905	226 184 017	231 621 192
- Banques étrangères	48 284 612	37 895 911	53 656 284
- Emprunts obligataires	96 511 600	105 888 400	117 085 200
- Certificats de Leasing	0	29 000 000	0
- Certificats de dépôt	5 000 000	13 500 000	5 000 000
- Crédits de leasing	141 794	0	0
<b>Total emprunts</b>	<b>377 190 910</b>	<b>412 468 328</b>	<b>407 362 676</b>
<b>Dettes rattachées</b>			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 296 144	1 561 577	1 745 624
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	2 019 543	1 381 991	2 294 107
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 847 999	3 288 891	4 175 269
- Intérêts courus sur certificats de leasing	0	130 181	0
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	241 916	246 751	87 623
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	0	(184 388)	0
<b>Total dettes rattachées</b>	<b>7 405 601</b>	<b>6 425 002</b>	<b>8 302 623</b>
<b>Total général</b>	<b>384 596 512</b>	<b>418 893 330</b>	<b>415 665 299</b>

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

**(1) Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales**

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>BANQUES LOCALES</b>					<b>216 621 192</b>	<b>92 850 000</b>	<b>92 218 287</b>	<b>217 252 905</b>	<b>101 475 860</b>	<b>115 777 045</b>
* ATTIJARI BANK 16/01	2 000 000	DT	5 ANS	7,20%	100 000	0	100 000	0	0	0
* ATTIJARI BANK 16/02	5 000 000	DT	5 ANS	7,20%	500 000	0	500 000	0	0	0
* ATTIJARI BANK 16/03	2 000 000	DT	5 ANS	7,20%	200 000	0	200 000	0	0	0
* ATTIJARI BANK 16/04	3 000 000	DT	5 ANS	7,20%	450 000	0	300 000	150 000	0	150 000
* ATTIJARI BANK 16/05	2 000 000	DT	5 ANS	7,00%	300 000	0	200 000	100 000	0	100 000
* ATTIJARI BANK 16/06	4 000 000	DT	5 ANS	7,00%	600 000	0	400 000	200 000	0	200 000
* ATTIJARI BANK 16/07	2 000 000	DT	5 ANS	7,00%	400 000	0	200 000	200 000	0	200 000
* ATTIJARI BANK 16/08	3 000 000	DT	5 ANS	7,00%	600 000	0	300 000	300 000	0	300 000
* ATTIJARI BANK 16/09	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 000 000	0	500 000	500 000	0	500 000
* ATTIJARI BANK 16/10	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 000 000	0	500 000	500 000	0	500 000
* ATTIJARI BANK 17/01	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 250 000	0	500 000	750 000	0	750 000
* ATTIJARI BANK 17/02	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 500 000	0	500 000	1 000 000	0	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/03	5 000 000	DT	5 ANS	7,00%	1 500 000	0	500 000	1 000 000	0	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/04	2 500 000	DT	5 ANS	7,00%	789 473	0	263 158	526 315	0	526 315
* ATTIJARI BANK 17/05	2 500 000	DT	5 ANS	7,00%	789 486	0	263 156	526 330	0	526 330
* ATTIJARI BANK 18/01	10 000 000	DT	5 ANS	7,00%	5 000 000	0	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 18/02	10 000 000	DT	5 ANS	7,00%	5 263 165	0	1 052 630	4 210 535	2 105 275	2 105 260
* ATTIJARI BANK 18/03	20 000 000	DT	5 ANS	8,20%	12 000 000	0	2 000 000	10 000 000	6 000 000	4 000 000
* ATTIJARI BANK 19/01	15 000 000	DT	5 ANS	9,00%	10 500 000	0	1 500 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* ATTIJARI BANK 19/02	10 000 000	DT	5 ANS	9,00%	7 894 740	0	1 052 630	6 842 110	4 736 850	2 105 260
* ATTIJARI BANK 19/03	10 000 000	DT	5 ANS	9,50%	8 000 000	0	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 19/04	10 000 000	DT	5 ANS	9,50%	8 000 000	0	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 20/01	5 000 000	DT	4 ANS	9,00%	4 166 669	0	555 554	3 611 115	2 500 007	1 111 108
* ATTIJARI BANK 21/01	11 000 000	DT	5 ANS	9,00%		11 000 000	0	11 000 000	8 800 000	2 200 000
* Crédits Directs, ATTIJARI BANK				(TMM+1%)	44 000 000	51 850 000	51 850 000	44 000 000	0	44 000 000
<b>TOTAL ATTIJARI BANK</b>					<b>115 803 533</b>	<b>62 850 000</b>	<b>66 237 128</b>	<b>112 416 405</b>	<b>42 142 132</b>	<b>70 274 273</b>
* BIAT 17-01	15 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,5%	6 000 000	0	1 500 000	4 500 000	1 500 000	3 000 000
* BIAT 18-01	10 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,5%	4 000 000	0	1 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* BIAT 20-01	15 000 000	DT	5 ANS	TMM+2,5%	15 000 000	0	1 500 000	13 500 000	10 500 000	3 000 000
<b>TOTAL BIAT</b>					<b>25 000 000</b>	<b>0</b>	<b>4 000 000</b>	<b>21 000 000</b>	<b>13 000 000</b>	<b>8 000 000</b>

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* AMEN BANK 16-1	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	458 364	0	225 313	233 050	0	233 050
* AMEN BANK 16-2	3 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	684 863	0	336 651	348 211	0	348 211
* AMEN BANK 17-01	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	477 395	0	234 653	242 741	0	242 742
* AMEN BANK 17-02	1 500 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	375 118	0	184 411	190 706	0	190 706
* AMEN BANK 17-03	1 500 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	375 233	0	184 413	190 820	0	190 820
* AMEN BANK 17-04	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	793 270	0	215 560	577 709	120 179	457 531
* AMEN BANK 17-05	1 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	449 118	0	105 666	343 452	119 097	224 355
* AMEN BANK 18-01	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	939 111	0	220 931	718 180	249 052	469 128
* AMEN BANK 18-02	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,43%	1 320 178	0	194 591	1 125 587	707 922	417 665
* AMEN BANK 19-01	1 000 000	DT	5ANS	TMM+2,48%	631 579	0	105 263	526 316	315 789	210 526
* AMEN BANK 19-02	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,85%	1 263 158	0	210 526	1 052 632	631 579	421 053
* AMEN BANK 19-03	1 000 000	DT	5ANS	TMM+3%	800 000	0	100 000	700 000	500 000	200 000
* AMEN BANK 19-04	9 000 000	DT	5ANS	TMM+3%	7 105 263	0	947 368	6 157 895	4 263 158	1 894 737
* AMEN BANK 20-01	10 000 000	DT	5ANS	TMM+1%	10 000 000	0	1 666 667	8 333 333	5 000 000	3 333 333
<b>TOTAL AMEN BANK</b>					<b>25 672 648</b>	<b>0</b>	<b>4 932 015</b>	<b>20 740 633</b>	<b>11 906 776</b>	<b>8 833 857</b>
* BANQUE DE TUNISIE 16/01	4 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	400 000	0	400 000	0	0	0
* BANQUE DE TUNISIE 17/01	3 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	750 000	0	300 000	450 000	0	450 000
* BANQUE DE TUNISIE 17/02	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,5%	1 071 410	0	142 860	928 550	642 830	285 720
* BANQUE DE TUNISIE 17/03	3 000 000	DT	5ANS	TMM+2,6%	1 200 000	0	300 000	900 000	300 000	600 000
* BANQUE DE TUNISIE 18/01	5 000 000	DT	5ANS	TMM+2,6%	2 250 000	0	500 000	1 750 000	750 000	1 000 000
* BANQUE DE TUNISIE 19/01	2 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	1 400 000	0	200 000	1 200 000	800 000	400 000
* BANQUE DE TUNISIE 19/02	1 500 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	1 050 000	0	150 000	900 000	600 000	300 000
* BANQUE DE TUNISIE 19/03	1 500 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	1 166 664	0	166 668	999 996	666 660	333 336
* BANQUE DE TUNISIE 19/04	5 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	4 000 000	0	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* BANQUE DE TUNISIE 20/01	5 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	4 500 000	0	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* BANQUE DE TUNISIE 20/01	5 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%		5 000 000	0	5 000 000	4 000 000	1 000 000
<b>TOTAL BT</b>					<b>17 788 074</b>	<b>5 000 000</b>	<b>3 159 528</b>	<b>19 628 546</b>	<b>13 259 490</b>	<b>6 369 056</b>
* BTL17-01	3 000 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	900 000	0	300 000	600 000	0	600 000
<b>TOTAL BTL</b>					<b>900 000</b>	<b>0</b>	<b>300 000</b>	<b>600 000</b>	<b>0</b>	<b>600 000</b>

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise	Durée de	Taux	Solde en début	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période
-------------	-------------------	--------	----------	------	----------------	--------------	----------------	--------	----------------





## (2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>BANQUES ETRANGERES</u></b>					<b><u>53 656 284</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>5 371 672</u></b>	<b><u>48 284 612</u></b>	<b><u>32 610 155</u></b>	<b><u>15 674 457</u></b>
* BAD 1	4 723 521	EURO	10ANS	4,72%	1 349 577	0	337 394	1 012 183	337 394	674 789
* BAD 2	1 245 961	EURO	10ANS	4,33%	444 986	0	88 997	355 989	177 994	177 994
<b>TOTAL BAD</b>					<b>1 794 563</b>	<b>0</b>	<b>426 392</b>	<b>1 368 172</b>	<b>515 389</b>	<b>852 783</b>
* SANAD 15-01	9 521 605(dt)	EURO	10ANS	8,00%	0	0	0	0	0	0
* SANAD 18-01	21 693 000(dt)	EURO	5ANS	10,00%	14 461 998	0	2 410 334	12 051 664	7 230 996	4 820 668
* SANAD 20-01	22190000(dt)	EURO	5ANS	10,23%	22 190 000	0	0	22 190 000	17 258 887	4 931 113
<b>TOTAL SANAD</b>					<b>36 651 998</b>	<b>0</b>	<b>2 410 334</b>	<b>34 241 664</b>	<b>24 489 884</b>	<b>9 751 781</b>
* GGF 18-01	9 816 000 (dt)	EURO	5ANS	9,86%	6 544 003	0	1 090 666	5 453 338	3 272 007	2 181 331
* GGF 19-01	10 110 000 (dt)	EURO	5ANS	9,87%	8 665 719	0	1 444 281	7 221 438	4 332 876	2 888 562
<b>TOTAL GGF</b>					<b>15 209 722</b>	<b>0</b>	<b>2 534 946</b>	<b>12 674 776</b>	<b>7 604 883</b>	<b>5 069 893</b>
<b>TOTAL DES CREDITS BANCAIRES</b>					<b>270 277 476</b>	<b>92 850 000</b>	<b>97 589 959</b>	<b>265 537 517</b>	<b>134 086 015</b>	<b>131 451 502</b>

**NOTE 13 (SUITE) : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**

DESIGNATION	Montant du crédit	Devise de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
									Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>										
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	9 950 000	DT	5ANS	7,35%	1 990 000	0	1 990 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	10 632 000	DT	7ANS	7,75%	2 126 400	0	0	2 126 400	0	2 126 400
* Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000	DT	7ANS	7,80%	7 167 200	0	3 583 600	3 583 600	0	3 583 600
* Emprunt obligataire 2016-1 A	4 850 000	DT	5ANS	7,50%	1 570 000	0	0	1 570 000	0	1 570 000
* Emprunt obligataire 2016-1 B	25 150 000	DT	7ANS	7,75%	13 290 000	0	0	13 290 000	8 860 000	4 430 000
* Emprunt obligataire 2016-2 A	14 240 000	DT	5ANS	7,65%	5 696 000	0	2 848 000	2 848 000	0	2 848 000
* Emprunt obligataire 2016-2 C	15 760 000	DT	7ANS	7,85%	12 608 000	0	3 152 000	9 456 000	6 304 000	3 152 000
* Emprunt obligataire 2017-1 A	6 094 000	DT	5ANS	7,75%	2 437 600	0	0	2 437 600	1 218 800	1 218 800
* Emprunt obligataire 2017-1 B	10 000 000	DT	5ANS	TMM+2,35%	4 000 000	0	0	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2017-1 C	4 000 000	DT	7ANS	7,90%	3 200 000	0	0	3 200 000	2 400 000	800 000
* Emprunt obligataire 2018-1 A	1 680 000	DT	5ANS	8,20%	1 008 000	0	336 000	672 000	336 000	336 000
* Emprunt obligataire 2018-1 B	18 320 000	DT	5ANS	TMM+2,30%	10 992 000	0	3 664 000	7 328 000	3 664 000	3 664 000
* Emprunt obligataire 2018-1 C	5 000 000	DT	7ANS	8,35%	5 000 000	0	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* Emprunt obligataire 2019-1 A	8 700 000	DT	5ANS	11,00%	6 960 000	0	1 740 000	5 220 000	3 480 000	1 740 000
* Emprunt obligataire 2019-1 B	11 300 000	DT	5ANS	TMM+2,75%	9 040 000	0	2 260 000	6 780 000	4 520 000	2 260 000
* Emprunt obligataire 2020-1 sub	30 000 000	DT	5ANS	10,25%	30 000 000	0	0	30 000 000	24 000 000	6 000 000
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>					<b>117 085 200</b>	<b>0</b>	<b>20 573 600</b>	<b>96 511 600</b>	<b>59 782 800</b>	<b>36 728 800</b>
<b>AUTRES EMPRUNTS</b>										
* <b>Certificats de Leasing</b> CERTIFICAT LEASING WIFAK BANK	5 000 000				15 000 000	10 000 000	15 000 000	10 000 000	0	10 000 000
* <b>CERTEFICAT DE DEPOT</b> CD/HEJER TNANI	1 000 000				1 000 000	0	0	1 000 000	0	1 000 000
CD/COMPAGNIE NOUVELLE ASSURANCE	4 000 000				4 000 000		0	4 000 000	4 000 000	0
* <b>Contrat N°: BH LEASING LM01568490</b>					0	165 352	23 557	141 795	92 443	49 352
<b>TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS</b>					<b>20 000 000</b>	<b>10 165 352</b>	<b>15 023 557</b>	<b>15 141 795</b>	<b>4 092 443</b>	<b>11 049 352</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>407 362 676</b>	<b>103 015 352</b>	<b>133 187 117</b>	<b>377 190 912</b>	<b>197 961 258</b>	<b>179 229 654</b>

## NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Factures d'achats	7 037 924	2 836 371	2 491 612
- Effets à payer	41 289 873	22 236 870	43 021 902
<b>Total</b>	<b>48 327 797</b>	<b>25 073 241</b>	<b>45 513 514</b>

## NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	330 009	255 719	224 068
- Etat, retenues sur salaires	55 116	52 823	125 721
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	425 941	337 584	462 825
- Etat, impôts sur les bénéfiques	1 182 896	0	27 118
- Contribution conjoncturelle	142 568	300	68 855
- Contribution covid	0	29 561	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer	199 746	183 995	150 886
- Etat, TVA à payer	0	0	227 496
- Etat, TCL à payer	17 805	11 886	20 839
- CC ASSOCIER	713	610	610
- C.N.S.S	337 217	319 787	320 773
- CAVIS	49 756	48 896	44 008
- Autres comptes créditeurs	8 630	9 687	25 430
- Remboursement assurance groupe	30 765	33 194	20 852
- Remboursement assurance vie	1 194	662	1 209
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	1 370 223	1 019 047	906 613
- Compte d'attente	274 662	192 001	281 152
- Caisse de compensation	2 462	2 386	4 635
- Produits constatés d'avance	253 306	189 717	235 097
- Prestataires de services	137 101	131 812	128 159
- Retenue de garantie	5 799	5 799	5 799
- Provisions pour passifs et charges	1 050 292	580 292	980 292
- Provisions pour départ à la retraite	829 762	348 878	336 378
<b>Total</b>	<b>6 774 287</b>	<b>3 822 962</b>	<b>4 667 140</b>

(\*) La société Attijari Leasing a subi, courant 2020, un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Faisant suite à ce redressement, la société a contesté certains chefs de redressement évoqués par les services de contrôle de la CNSS en date du 16 juillet 2020.

En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la société « Attijari Leasing » a constaté les provisions jugées nécessaires.

#### **NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Capital social	27 500 000	27 500 000	27 500 000
- Primes d'émission	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Réserve légale	2 750 000	2 750 000	2 750 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	18 000 000	15 500 000	15 500 000
- Réserve pour fonds social	202 745	132 136	69 029
- Effets des modifications comptables	0	0	0
- Résultats reportés	3 203 838	4 100 197	4 100 197
<b><u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u></b>	<b>53 656 582</b>	<b>51 982 334</b>	<b>51 919 226</b>
Résultat de l'exercice	3 115 426	(425 347)	3 228 640
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>	<b>56 772 008</b>	<b>51 556 987</b>	<b>55 147 866</b>
<b><u>Résultat par action:</u></b>			
Résultat de la période (1)	3 115 426	(425 347)	3 228 640
Nombre d'actions (2)	2 750 000	2 750 000	2 750 000
<b><u>Résultat par action (1) / (2)</u></b>	<b>1,13</b>	<b>(0,15)</b>	<b>1,17</b>

Le capital social s'élève au 30 juin 2021, à 27.500.000 Dinars composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars, libérée en totalité.

- **La réserve légale** a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- **La réserve spéciale de réinvestissement** a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.
- **La réserve pour fonds social** est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.

- **Le résultat par action**, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que défini par les normes comptables. Voir tableau de mouvements ci-joint :

**NOTE 16 (SUITE) : CAPITAUX PROPRES****TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2021**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fond Social	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>CAPITAUX PROPRES au 31-12-2020</b>	<b>27 500 000</b>	<b>2 750 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>15 500 000</b>	<b>69 029</b>	<b>4 100 197</b>	<b>3 228 640</b>	<b>55 147 866</b>
Affectation approuvée par l'AGO du 29/04/2021				2 500 000		478 640	(3 228 640)	(250 000)
Dividende au titre de l'année 2020						(1 375 000)		(1 375 000)
Prélèvement sur fonds social					133 716			133 716
Résultat au 30/06/2021							3 115 426	3 115 426
<b>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>	<b>27 500 000</b>	<b>2 750 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>18 000 000</b>	<b>202 745</b>	<b>3 203 837</b>	<b>3 203 837</b>	<b>56 772 008</b>

## NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
- Intérêts conventionnels	27 491 123	22 653 502	51 308 563
- Intérêts intercalaires	1 224	1 512	1 710
- Intérêts de retard	1 144 927	736 309	1 990 557
- Marge non facturer covid-19	208 974	3 030 815	725 451
<b><u>Total intérêts de crédits bail</u></b>	<b>28 846 248</b>	<b>26 422 138</b>	<b>54 026 281</b>
- Intérêts inclus dans les loyers	(1 105 752)	(1 092 500)	(1 124 831)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	653 486	323 361	520 969
<b><u>Variation des produits réservés</u></b>	<b>(452 266 )</b>	<b>(769 139)</b>	<b>( 603 862)</b>
<b><u>Total des revenus de leasing</u></b>	<b>28 393 982</b>	<b>25 652 999</b>	<b>53 422 419</b>

## NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
- Commissions de factoring	169 927	52 063	255 139
- Intérêts de financement	645 573	775 911	1 567 519
<b><u>Total revenus de factoring</u></b>	<b>815 500</b>	<b>827 974</b>	<b>1 822 658</b>

## NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	306 073	231 394	534 622
- Commissions d'assurance	0	0	0
- Frais divers sur dossiers	945 297	1 002 824	2 018 652
- Autres produits d'exploitation	287	4 185	9 126
<b><u>Total des autres produits d'exploitation</u></b>	<b>1 251 657</b>	<b>1 238 404</b>	<b>2 562 400</b>

## NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	3 328 458	5 121 284	9 328 704
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	10 364 339	11 685 237	22 273 479
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 454 322	1 881 814	4 645 607
- Autres charges financières et assimilés	95 217	0	151 523
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	372 632	208 901	591 836
<b><u>Total des charges financières des emprunts</u></b>	<b>16 614 968</b>	<b>18 897 236</b>	<b>36 991 149</b>
- Intérêts des comptes courants	78	195 063	456 573
- Intérêts sur opérations de financement	254 012	462 722	905 630
<b><u>Total des autres charges financières</u></b>	<b>254 090</b>	<b>657 785</b>	<b>1 362 203</b>
<b><u>- Intérêts sur opérations de financement (produits)</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>Total général</u></b>	<b>16 869 058</b>	<b>19 555 021</b>	<b>38 353 352</b>

## NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
- Dividendes sur titres SICAV	55 751	65 805	56 783
- Plus-values sur cession de titres SICAV	189 942	66 183	274 788
- Moins-values réalisées sur cession de titres SICAV	0	0	(122 248)
- Moins-values latentes sur titres SICAV	(104 123)	(26 264)	0
- Plus-values latentes sur titres SICAV	0	0	88 767
- Revenus des certificats de dépôt	321 506	196 527	196 527
- Intérêts sur emprunts obligataires	33 762	27 089	53 706
- Intérêts des comptes courants	44 995	199 693	360 824
<b><u>Total</u></b>	<b>541 833</b>	<b>529 033</b>	<b>909 147</b>



## NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Salaires et compléments de salaires	3 524 168	3 125 279	5 907 004
- Rémunérations du personnel détaché	296 500	375 000	644 312
- Charges connexes aux salaires	117 420	54 340	57 521
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	662 298	615 884	1 086 590
- Autres charges sociales	575 529	98 067	191 103
- Assurance vie	0	35 763	0
- Transfert de charges	(1 466)	(10 513)	(22 592)
<b>Total</b>	<b>5 174 449</b>	<b>4 293 820</b>	<b>7 863 938</b>

## NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Achat de matières et fournitures	71 651	85 560	197 471
<b>Total des achats</b>	<b>71 651</b>	<b>85 560</b>	<b>197 471</b>
- Locations	59 332	60 326	121 864
- Charges locatives et de copropriété	22 432	18 401	42 049
- Entretien et réparations	66 699	62 565	125 148
- Primes d'assurances	147 815	79 787	274 162
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	7 082	6 729	7 439
<b>Total des services extérieurs</b>	<b>303 360</b>	<b>227 808</b>	<b>570 663</b>
- Formations	15 549	4 660	36 740
- Personnel extérieur à l'entreprise	5 065	6 116	11 895
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	249 160	254 123	788 186
- Publicités, publications, relations publiques	211 231	240 351	377 613
- Transports	35 147	30 753	63 801
- Déplacements, missions et réceptions	10 168	7 914	15 078
- Frais postaux et de télécommunications	77 496	69 573	100 903
- Services bancaires et assimilés	76 550	227 675	167 373
- Documentations	2 917	1 222	4 935
<b>Total des autres services extérieurs</b>	<b>683 282</b>	<b>842 387</b>	<b>1 566 524</b>
- Jetons de présence	50 000	50 000	100 000
- Rémunération comité d'audit	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité de risque	9 375	9 375	18 750
- Rémunération comité de crédit	0	0	0

<b>Total des charges diverses</b>	<b>68 750</b>	<b>68 750</b>	<b>137 500</b>
- Impôts et taxes sur rémunérations	98 949	93 763	143 847
- T.C.L	106 100	87 854	198 235
- Droits d'enregistrement et de timbres	63 555	29 215	59 373
- Autres impôts et taxes	5 133	5 603	9 288
<b>Total des impôts et taxes</b>	<b>273 737</b>	<b>216 435</b>	<b>410 743</b>
<b>Total général</b>	<b>1 400 780</b>	<b>1 440 940</b>	<b>2 882 900</b>

#### NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles & incorporelles	296 160	257 145	527 513
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	0	9 188	13 781
<b>Total</b>	<b>296 160</b>	<b>266 332</b>	<b>541 294</b>

#### NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR LA CLIENTELE ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 414 854	4 328 617	5 633 209
- Dotations aux provisions additionnelles	0	0	334 954
- Dotations aux provisions collectives	610 946	0	1 116 576
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 954 461)	(1 528 544)	(2 435 607)
- Créances radiées	1 022 097	679 488	2 020 885
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(960 394)	(630 232)	(1 995 014)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(54 931)	(46 408)	(122 541)
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	140 828	144 785	218 239
<b>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</b>	<b>2 218 939</b>	<b>2 947 706</b>	<b>4 770 701</b>

## NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	70 000	175 000	575 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotés	84 480	(18 900)	0
- Reprise de provisions pour dépréciation des actions cotés	0	0	(253 680)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	100 000
<b>Total</b>	<b>154 480</b>	<b>156 100</b>	<b>421 320</b>

## NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	61 741	0	15 940
- Revenus des immeubles	30 000	25 000	61 600
- Apurement de comptes	101 284	160 920	416 183
- Autres produits	8 389	9 200	21 599
<b>Total</b>	<b>201 414</b>	<b>195 120</b>	<b>515 322</b>

## NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires, est le suivant :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Autres	438	1 256	6 746
<b>Total</b>	<b>438</b>	<b>1 256</b>	<b>6 746</b>

## NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2021 est calculé, conformément aux dispositions du droit commun au taux 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0.2% du chiffre d'affaires toutes taxes comprises.

### NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Impayés sur créances de leasing en début de période	40 716 484	40 545 101	40 545 101
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(43 737 565)	(50 730 974)	(40 716 484)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	44 249	44 249	44 249
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(8 575 130)	(8 183 787)	(8 183 787)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	8 790 490	7 486 706	8 575 130
- Créances radiées en début de période	434 846	434 846	434 846
- Créances radiées en fin de période	(434 846)	(434 846)	(434 846)
- Plus ou moins-values sur relocation	228 839	55 699	31 672
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(3 006 291)	(2 522 918)	(2 522 918)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	2 598 335	1 756 810	3 006 291
- Produit à recevoir en début de période	881 928	0	0
-Produit à recevoir en fin de période	(1 090 902)	(3 187 293)	(881 928)
- TVA collectée	22 757 579	19 137 162	40 905 245
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	(34 385)	111 299	(62 483)
- Loyers encaissés	136 058 099	116 393 386	240 799 614
- Intérêts de retard	1 144 927	736 309	1 990 559
-marge non facturer Covid-19	208 974	3 030 815	725 451
- Créances virées en Pertes	(1 022 097)	(679 488)	(2 020 885)
- Encours financiers virées en pertes	577 780	278 486	2 110 904
- Commissions encourues	(25 000)	(90 000)	(241 626)
- Remboursement des valeurs résiduelles	1 267	1 055	2 993
- Consolidations	(89 888)	(212 100)	(651 238)
- Remboursements anticipés	6 442 589	5 817 191	12 338 938
- Produits sur Cessions anticipées	306 073	231 394	534 622
- Autres produits d'exploitation	945 584	1 007 009	2 027 778
<b>Encaissements reçus des clients</b>	<b>164 077 690</b>	<b>130 981 863</b>	<b>298 312 949</b>

### NOTE 31 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Encours de Financement des adhérents en début de période	11 306 847	11 377 865	11 377 865
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(12 261 848)	(10 816 982)	(11 306 847)
- Produits constatés d'avance en début de période	(235 097)	(251 627)	(251 627)
- Produits constatés d'avance en fin de période	253 306	189 717	235 097
- Revenus du factoring	815 500	827 974	1 822 658
- Variations des agios réservés	(2 042)	89 450	63 796
- Financement des adhérents	22 238 717	19 948 363	45 657 292
- TVA collectée	31 898	26 887	60 663
<b>Encaissements reçus des acheteurs factorés</b>	<b>22 147 282</b>	<b>21 391 647</b>	<b>47 658 897</b>

## NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	45 513 514	41 437 948	41 437 948
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(48 327 797)	(25 073 242)	(45 513 514)
- Fournisseurs, avances en début de période	(45 210)	(53 971)	(53 971)
- Fournisseurs, avances en fin de période	45 391	45 628	45 210
- Investissements pour financement de contrats de leasing	107 099 726	70 323 941	173 168 024
- TVA sur Investissements	16 450 155	11 138 485	27 994 297
<b>Décaissements pour financement de contrats de leasing</b>	<b>120 735 780</b>	<b>97 818 789</b>	<b>197 077 993</b>

## NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Prestataires Assurances en début de période	(1 418 771)	(2 475 034)	(2 475 034)
- Prestataires Assurances en fin de période	457 408	2 280 809	1 418 771
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(981 116)	(915 510)	(915 510)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	983 363	744 179	981 116
- Charges constatées d'avance en début de période	(281 490)	(86 328)	(86 328)
- Charges constatées d'avance en fin de période	263 122	285 892	281 491
- Personnel, rémunérations dues en début de période	26 326	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(26 326)	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	224 068	226 450	226 450
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(330 009)	(255 719)	(224 068)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	125 721	121 139	121 139
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(55 116)	(52 823)	(125 721)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	462 825	637 932	637 932
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(425 941)	(337 584)	(462 825)
- C.N.S.S en début de période	320 773	291 768	291 768
- C.N.S.S en fin de période	(337 217)	(319 787)	(320 773)
- CAVIS en début de période	44 008	39 595	39 595
- CAVIS en fin de période	(49 756)	(48 896)	(44 008)
- Diverses Charges à payer en début de période	906 613	620 171	620 171
- Diverses Charges à payer en fin de période	(1 370 223)	(1 019 047)	(906 613)
- TVA, payées sur biens et services	258 892	286 503	814 437
- Charges de personnel	4 681 065	4 281 320	7 863 938
- Autres charges d'exploitation	1 400 780	1 440 940	2 882 900
- Impôts et taxes	(273 737)	(216 435)	(410 743)
<b>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</b>	<b>4 605 263</b>	<b>5 529 537</b>	<b>10 208 086</b>

**NOTE 34 : INTERETS PAYES**

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Frais d'émission des emprunts	25 794	25 000	761 615
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	4 175 269	5 486 186	5 486 186
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	(3 847 999)	(3 288 891)	(4 175 269)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	1 745 624	1 650 663	1 650 663
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(1 296 144)	(1 561 577)	(1 745 624)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	2 294 107	1 595 786	1 595 786
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(2 019 543)	(1 381 991)	(2 294 107)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	0	157 349	157 349
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	0	(130 181)	0
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en début de période	87 624	94 291	94 291
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en fin de période	(241 916)	(246 751)	(87 622)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	0	(37 287)	(37 287)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	0	184 388	0
- Charges financières	16 869 058	19 555 021	38 353 352
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(372 632)	(208 901)	(591 837)
<b>Intérêts payés</b>	<b>17 419 242</b>	<b>21 893 106</b>	<b>39 167 496</b>

**NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider en début de période	27 118	0	0
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider en fin de période	(1 182 896)	0	(27 118)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	150 886	138 480	138 480
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(199 746)	(183 995)	(150 886)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	4 635	4 481	4 481
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	(2 462)	(2 386)	(4 635)
- Etat, TCL à payer en début de période	20 839	18 754	18 754
- Etat, TCL à payer en fin de période	(17 805)	(11 886)	(20 839)
- Contributions conjoncturelles en début de période	68 855	73 902	73 902
- Contributions conjoncturelles en fin de période	(142 568)	(29 861)	(68 855)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	(10 031)	(573 072)	(573 072)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période (RS libérateur)	0	566 833	10 031
- TVA payées	6 928 307	7 792 173	12 022 599
- Impôts et taxes	273 737	216 435	410 743
- Contribution conjoncturelle	188 472	29 861	118 123
- Impôts sur les bénéfiques	1 494 284	87 841	803 306
<b>Impôts et taxes payés</b>	<b>7 601 623</b>	<b>8 127 560</b>	<b>12 755 015</b>

### NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Placements en titres en début de période	32 745 198	5 211 480	5 211 480
- Placements en titres en fin de période	(2 839 725)	(497 000)	(32 745 198)
- Remboursement assurance groupe en début de période	(22 061)	(7 656)	(7 656)
- Remboursement assurance groupe en fin de période	31 959	33 856	22 061
- Produits à recevoir des tiers en début de période	209 527	300 211	300 211
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(130 941)	(180 349)	(209 527)
- Autres comptes débiteurs en début de période	381 840	381 840	381 840
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(381 840)	(381 840)	(381 840)
- Comptes d'attente en début de période	(257 542)	(182 084)	(182 084)
- Comptes d'attente en fin de période	250 360	166 102	257 542
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	42 000	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	(26 040)	(50 866)	(50 866)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	9 343	10 297	26 040
- Prestataires en début de période	(128 159)	(190 955)	(190 955)
- Prestataires en fin de période	137 101	131 812	128 159
- Dépôts et cautionnements en début de période	32 734	32 734	32 734
- Dépôts et cautionnements en fin de période	(33 634)	(32 734)	(32 734)
- Retenue de garantie en début de période	(5 799)	(5 799)	(5 799)
- Retenue de garantie en fin de période	5 799	5 799	5 799
- Produits des placements	470 746	387 086	813 065
- Frais d'augmentation du capital	0	0	0
- Autres produits d'exploitation	0	0	0
- Autres gains ordinaires	139 673	195 120	499 382
- Autres pertes ordinaires	(438)	(1 256)	(6 746)
- Immobilisations mise en rebut	0	0	0
<b>Autres flux de trésorerie</b>	<b>30 588 100</b>	<b>5 325 798</b>	<b>(26 135 092)</b>

### NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISTIIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Investissements en Immobilisations incorporelles	1 800	93 760	207 311
- Investissements en Immobilisations corporelles	897 708	71 180	237 800
<b>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>899 508</b>	<b>164 940</b>	<b>445 110</b>

**NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Cessions d'immobilisations corporelles	(1 328)	0	(1 060)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	61 741	0	15 940
<b>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>60 413</b>	<b>-</b>	<b>14 880</b>

**NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	2 500 000	2 000 000	2 000 000
<b>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>

**NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS**

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Dividendes et tantièmes	1 375 000	0	0
- Prélèvement sur fonds social	116 284	103 388	166 496
<b>Dividendes et autres distributions</b>	<b>1 491 284</b>	<b>103 388</b>	<b>166 496</b>

**NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Banques	12 453 006	9 719 825	3 364 998
- Caisses	10 188	6 356	3 498
- Banques, découverts	(325)	(11 657 176)	(144 622)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>12 462 869</b>	<b>(1 930 995)</b>	<b>3 223 875</b>



## **NOTE 42 : NOTE SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **A-Engagements donnés :**

#### **A-1 Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle**

- **Opérations de Leasing :**

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 30 juin 2021 à 21 111 751 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 5 Analyse et classification des créances sur la clientèle de Leasing).

- **Opérations de Factoring :**

Les engagements de Factoring s'élèvent au 30 juin 2021 à 1 677 759 DT et constituent des accords de financement en faveur de la clientèle (voir note Analyse et classification des créances sur la clientèle de Factoring).

#### **A-2 Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts**

Les engagements sur intérêts et commissions sur emprunts s'élèvent à 58 201 655 DT et constituent le total des intérêts et commissions qui vont être supportés par Attijari Leasing sur les échéances futures des emprunts en cours au 30 juin 2021.

### **B- Engagements reçus :**

#### **B-1- Garanties Reçues**

Les garanties reçues s'élèvent au 30 juin 2021 à 25 068 932 DT et constituent des hypothèques reçues des clients, en garantie des financements accordés.

## **B-2- Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs**

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 30 juin 2021 à 91 778 390 DT et constituent les intérêts inclus dans les loyers futurs (voir note 5 Analyse par maturité).

## **B-3- Valeurs des biens, objet de leasing**

Les valeurs des biens objet de leasing s'élèvent au 30 juin 2021 à 498 199 437 DT et constituent le cas échéant, des garanties pour le calcul des provisions sur créances. Elles sont calculées sur la base des prix d'acquisition et compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé (voir note 3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de Leasing).

## **C- Engagements réciproques :**

### **C-1 Emprunts obtenus non encore encaissés :**

Les financements obtenus et non encore encaissés s'élèvent au 30 juin 2021 à 60 000 000 DT et correspondent aux crédits suivants :

<b><u>Banque</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
AL BARAKA BANK	40 000 000
AMEN BANK	10 000 000
BIAT	5 000 000
WIFAK BANK	5 000 000
<b>Total</b>	<b>60 000 000</b>

## **NOTE 43 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**

### **43.1 Identification des parties liées :**

Les parties liées à la société Attijari Leasing sont les actionnaires de référence exerçant sur les politiques opérationnelles et financières de celle-ci, une influence notable ainsi que les sociétés apparentées auxdits actionnaires et ayant des dirigeants communs avec Attijari Leasing. Ainsi Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- **Attijari Bank** (Société Mère) ;
- **Attijari Sicar** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs et dans laquelle elle détient une participation) ;
- **Attijari Finances Tunisie** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs);
- **Attijari Intermédiation** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Immobilière** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Gestion** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Recouvrement** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Attijari Obligataire Sicav** (Société du groupe Attijari Bank) ;
- **Attijari FCPR Dynamique** (Société du groupe Attijari Bank) ;
- **Compagne Nouvelle Assurance** (Société du groupe Attijari Bank) ;
- **Société Générale Tunisienne d'Informatique** (Société du groupe Attijari Bank, ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Civile Immobilière El Hamd** (ayant des dirigeants communs);
- **Société De Services Automobile** (ayant des dirigeants communs) ;
- **Société Des viandes et d'élevage SOVIE** (ayant des dirigeants communs) ;

### **43.2 Description des transactions réalisées avec les parties liées au 30 juin 2021 :**

Les transactions avec les parties liées, réalisées courant 2021, se présentent comme suit :

#### **1. Transactions réalisées avec Attijari Bank**

##### **1.1 Convention de prestations de services avec Attijari Bank**

Le 28 aout 2018, Attijari Leasing a signé avec Attijari Bank, une convention de prestations de services dans le domaine informatique pour la réalisation de ses projets de développement et d'infrastructures informatiques.

Attijari Leasing sera uniquement facturée au titre des services dont elle a effectivement bénéficié conformément à la grille de facturation prévue au niveau de l'annexe de la convention.

Le paiement est trimestriel. La facture envoyée par Attijari Bank la 1ère semaine des mois d'avril, juillet, octobre et janvier doit être payée au plus tard après une semaine de sa réception.

Au 30 juin 2021, les charges relatives à cette convention s'élèvent à 44 128 DT HTVA

##### **1.2 Convention cadre**

Au cours de l'exercice 2008, Attijari Leasing a conclu une convention cadre avec « Attijari Bank » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil.

Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque;
- Le traitement des dossiers de financement des clients d'Attijari Leasing ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « Attijari Leasing » ;
- L'échange d'informations.

Au 30 juin 2021, les charges relatives à cette convention s'élèvent à 170 000 DT HTVA.

### **1.3 Convention de mise à disposition**

Attijari Bank affecte au profit d'Attijari Leasing quatre employés dont 3 cadres et dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires et charges sociales supportés.

Au titre de 2021 le coût correspondant refacturé par Attijari Bank s'élève 296 500 DT HTVA.

### **1.4 Contrats de leasing**

Au 30 juin 2021, le cumul des contrats mis en force et non échus au profit d'Attijari Bank, s'élève à 1 234 822 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2020, à 581 052 DT.

## **2. Transactions réalisées avec Attijari Bank Sicar**

### **2.1 FCR Attijari Leasing 1**

Attijari Leasing a mis, le 22 mars 2012, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 1 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 1 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 0,75% hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021 les prélèvements s'élèvent à 44 DT HTVA.

### **2.2 FCR Attijari Leasing 3**

Attijari Leasing a mis, le 13 mars 2014, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 3 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 0,75% hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 1 693 DT HTVA.

### **2.3 FCR Attijari Leasing 4**

Attijari Leasing a mis, le 23 mars 2015, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 4 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 1 836 DT HTVA.

#### **2.4 FCR Attijari Leasing 5**

Attijari Leasing a mis, le 17 mars 2016, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 1 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 5 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré;
- Un prélèvement de 5 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 642 DT HTVA.

#### **2.5 FCR Attijari Leasing 6**

Attijari Leasing a mis, le 21 mars 2017, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 6 »

En contrepartie, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 2 712 DT HTVA.

#### **2.6 FCR Attijari Leasing 7**

La société « Attijari Leasing » a mis, le 07 mars 2018, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 7 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1 % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 459 DT HTVA.

#### **2.7 FCR Attijari Leasing 8**

La société « Attijari Leasing » a mis, le 18 mars 2019, à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 8 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1 % hors taxes, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10 % hors taxes sur les revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par le fonds.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 2 572 DT HTVA.

## **2.8 FCR Attijari Leasing 9**

Attijari Leasing a mis à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 000 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 9 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

Commission de gestion égale à :

- Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0,5 % HT sur les placements financiers (SICAV, obligations, BTA, placement bancaire ...);
- Une rémunération sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0,75% HT sur les montants investis dans les projets nets des provisions éventuelles
- Commission de performance égale à : 10 % HT sur la plus-value de cession et les dividendes perçus sur les placements financiers dépassant le TMM moyen de l'année.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 3 048 DT HTVA

## **2.9 FCR Attijari Leasing 10**

Attijari Leasing a mis à la disposition d'Attijari Sicar qui accepte, un Fonds à Capital Risque d'un montant de 2 500 000 DT, dénommé « FCR Attijari Leasing 10 »

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari Leasing, Attijari Sicar perçoit :

Commission de gestion égale à :

- Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0,5 % HT sur les placements financiers (SICAV, obligations, BTA, placement bancaire ...);
- Une rémunération sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0,75% HT sur les montants investis dans les projets nets des provisions éventuelles
- Commission de performance égale à : 10 % HT sur la plus-value de cession et les dividendes perçus sur les placements financiers dépassant le TMM moyen de l'année.

Courant 2021, les prélèvements s'élèvent à 37 DT HTVA

## **2.10 Contrats de leasing**

Au 30 juin 2021, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit d'Attijari Sicar, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 153 565 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2021, à 94 119 DT.

### **3. Transactions réalisées avec Attijari Finances Tunisie**

#### **3.1- Contrat de location d'immeuble**

Attijari Leasing a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec Attijari Finances Tunisie en vertu duquel, elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m<sup>2</sup>, situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1<sup>er</sup> avril 2009 et renouvelable par tacite reconduction.

La location est consentie et acceptée pour la somme de 3 000 DT HTVA payable d'avance par trimestre comportant tous les frais afférents au syndic, l'eau et l'électricité

Le montant du loyer annuel sera majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année. La majoration sera calculée à partir du dernier montant de loyer servi.

Un avenant audit contrat a été signé le 25 Novembre 2015, en vertu duquel Attijari Finances Tunisie s'engage à occuper les locaux pendant une période ferme de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2021 moyennant une majoration du loyer de 7% l'an à compter du 1er avril 2016. A partir du mois d'avril 2021, le loyer annuel sera soumis à la majoration contractuelle initiale, soit 5%.

En cas de départ anticipé, soit avant le 31/03/2021, Attijari Finances Tunisie s'engage à payer le reliquat du montant des travaux engagés diminué du différentiel d'augmentation annuelle de loyer de 4,5% payé entre le 01/04/2016 et le 31/03/2021.

Les produits constatés à ce titre en 2021, s'élèvent à 30 000 DT HTVA.

#### **3.2 Contrats de leasing**

Au 30 juin 2021, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Attijari Finances Tunisie, qui n'est pas encore cédé, s'élève à 152 234 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2021, à 92 700 DT.

### **4. Convention de partenariat avec Attijari Immobilière**

Attijari Leasing a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec Attijari Immobilière, en vertu de laquelle, Attijari Leasing confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances.

En contrepartie de ses prestations, Attijari Immobilière perçoit une commission de 4% hors taxes du prix de vente du bien. Courant 2021, aucune charge n'a été constatée à ce titre.

### **5. Convention de partenariat avec Attijari Intermédiation**

Conformément au règlement du Conseil du marché financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières, Attijari Leasing en tant qu'émetteur a engagé Attijari

intermédiation en tant qu'intermédiaire agréé mandatée pour la tenue de ses comptes en valeurs mobilières.

En contrepartie des services rendus, Attijari intermédiation perçoit des honoraires fixés forfaitairement à 4 000 DT HTVA à régler au début de chaque année. Courant 2021, aucune charge n'a été constatée à ce titre. La charge constatée à ce titre en 2021, s'élèvent à 4 000 DT HTVA



## 6. Emprunts et certificats de dépôt

Les emprunts et certificats de dépôt se détaillent comme suit :

*Montants en DT*

Etablissements	Solde Début	Utilisation	Remboursement	Solde Fin
ATTIJARI BANK	115 803 533	62 850 000	66 237 128	112 416 405
COMPAGNIE NOUVELLE ASSURANCE	4 000 000	0	0	4 000 000
<b>Total</b>	<b>119 803 533</b>	<b>62 850 000</b>	<b>66 237 128</b>	<b>116 416 405</b>

Courant 2021, les intérêts relatifs constatés s'élèvent à 4 283 583 DT.

## 7. Contrats de leasing avec « Compagnie Nouvelle D'assurance »

Au 30 juin 2021, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 206 930 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2021, à 34 999 DT.

## 8. Contrats de leasing avec « Générale Tunisienne D'Informatique »

Au 30 juin 2021, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société Générale Tunisienne d'Informatique et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 39 961 DT. L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2021, à 2 DT.

## 9. Contrats de Leasing avec des sociétés ayant des dirigeants communs avec Attijari Leasing

- La société « Civile Immobilière El Hamd »

Au 30 juin 2021, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 44 000 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2021, à 1 DT.

- La société « Des Viandes Et D'Elevage SOVIE »

Au 30 juin 2021, le cumul des contrats mis en force et non échus par Attijari Leasing s'élève à 219 854 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2021, à 69 620 DT.

## NOTE 44 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27 août 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

# **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021**

**Messieurs les Actionnaires d'Attijari Leasing,**

## **Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société «Attijari Leasing» couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total de capitaux propres de 56 772 KDT et un résultat bénéficiaire de la période s'élevant à 3 115 KDT.

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 Août 2021.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2021, l'état des engagements hors bilan, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

## **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Attijari Leasing » au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

## **Observation**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la situation décrite au niveau de la note 15 aux états financiers intermédiaires se rapportant à une notification de redressement social subi en 2020 suite à un contrôle mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la société « Attijari Leasing » a constaté les provisions jugées nécessaires.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Tunis, le 31 Aout 2021**

**Les commissaires aux comptes**

**ECC MAZARS**

**Borhen CHEBBI**

**AMC Ernst & Young**

**Noureddine HAJJI**